Caveat:

Ce document présente un relevé systématique de tous les actes notariés du notaire P COUSTE de Mansle (2E3498), excepté Les contrats de mariages et les testaments qui sont déjà informatisés dans la base de l'AGC.

Table des matières

Liasse 2E3498:

Liasse 2E3498:

Accord suite à un différend entre Léonard et Marsault GROS, père et fils, du village du Mesne Soquet ? le 25 juillet 1659

Vente d'un lopin de jardin par Pierre FAUCHEREAU, laboureur et Madeline SAUNIER sa femme à Louis ROULLET, laboureur à bœufs, tous du bourg de Maine de Boixe le 15 mars 1682

Marché entre Abraham PREVERAUD, sieur de Grand Champ, demeurant à Mansle et Jean CORBRAS, tailleur de pierre du village de Ravaud d'Aussac le 19 mars 1682. Le dit CORBRAS devra construire une grange pour le dit PREVERAUD.

Procès-verbal de l'état d'une maison pour Jean CHABOT, marchand du bout des grands ponts de Mansle contre Jacob COUSTE le premier avril 1682

Vente d'une pièce de vigne par Antoine LIZEAU, marchand et Marie BIRE à Jean ROUSSIER, sieur des Prises ?, tous du bourg de Mansle le 11 avril 1682

Reconnaissance par Louis FAURE, laboureur du bourg de St-Groux et Marthe BAYOUX sa femme à Pierre TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux le 19 avril 1682. Le dit TIFFON s'est rendu adjudicataire des biens des enfants mineurs de feu Jean BFRNARD et Jeanne GEVAIS.

Vente d'une pièce de pré par Abraham ACHALLÉ, sieur de la Coste, sergent du bourg de Mansle et Marie ACHALLÉ, sa sœur à Marie FLEAU, veuve d'Abraham LIMOUSIN, du village de La Planche de Mansle le 18 mai 1682

Ferme d'une maison par Marie DE ROUMEFORT, veuve de Jean DUVAL, cordonnier du bourg de Mansle à Jean BOT, sieur des Nouyers de Mansle le 18 mai 1682

Ferme des hérédités de Jacquette et Anne BERNARD par André DROUHAUD, laboureur du village de Villorioux de St-Groux et Michel BOUSSARD, laboureur du bourg de Mansle, leurs maris respectifs à Jacques CAILLIER, laboureur à bras du village des Deffends de Fontenille le 19 mai 1682

Sommation de restituer une jument et une mule par Pierre ARNAUD, laboureur à bras du village de Villorioux de St-Groux à Noël GEOFFROY, sieur du Portal et Françoise DE CAZEMAJOUR, sa femme le 21 mai 1682

Ferme par Pierre BOURRABIER, charpentier du village de Villorioux de St-Groux à Antoine TIFFON, sieur du Coulombier du dit village de Villorioux le 28 mai 1682

Transaction et partage entre Octavien SALOMON, veuf en secondes noces de Perrine MAROT et Antoine MAROT, laboureur, porteur de procuration de François SALOMON, son petit-fils, tous deux du bourg de Nanclars le 4 juin 1682. Perrine MAROT est la fille du dit François SALOMON. La transaction porte sur sa succession.

Arrentement d'une maison pour 5 ans par Martin BALLOTEAU à Charles FRADET, tous deux laboureurs de Maine de Boixe le 21 juin 1682

Ferme de la moitié d'une maison par Pierre PETIT, laboureur à bras du bourg de Mansle à René GALLAIS, laboureur du bourg de St-Groux le 21 juin 1682

Vente d'une pièce de pré par Louis HYTIER, sieur de Grand Pré et Jeanne ROERE, sa femme à à Sébastien PRUDHOMME, laboureur à bœufs, tous de Mansle le 24 juin 1682

Partage de la succession de Paul BOUQUINET et Anne COYRARD entre Jacques, Jean, Pierre et Jean BOUQUINET, frères, laboureurs à bœufs du bourg de Maine de Boixe, leurs enfants le 24 juin 1682

Vente d'une pièce de terre par Pierre FAURE dit Mateau, laboureur du bourg de Mansle à Georges JABOUIN, laboureur du bourg de Maine de Boixe le 29 juin 1682

Arrentement d'une pièce de terre par Abraham MARTIN, marchand et Anne MARTIN, sa sœur, veuve de Jean LIMOUSIN, du bourg de Fontclaireau à Michel MARQUET l'aîné, laboureur à bœufs du village de l'Age de Puyréaux le 29 juin 1682

Obligation pour les commis de Montignac contre Jean FAULLE marchand de Nanclars le premier juillet 1682. L'obligation porte sur le vin au détail vendu par le dit FAULE

Inventaire des biens de défunt Michel TRIGAUD, laboureur de Mansle pour Charlotte GASTEVAIN, sa veuve le 2 juillet 1682

Ferme d'une pièce de pré par Madeleine FERRAND, veuve de Pierre OVY, apothicaire du bout des grands ponts de Mansle à Georges JABOUIN et Charles FRADET, son beau-frère, laboureurs du bourg de Maine de Boixe le 5 juillet 1682

Sommation par Daniel COYTEUX, sieur de la Croix Blanche, de Verteuil, mari de Catherine ROUSSIER, fille de feu Michel ROUSSIER, sieur des Varennes à René CONDAT, procureur fiscal de Mansle le 23 juillet 1682. Un procès au présidial oppose le dit COYTEUX à sa belle-mère Jacquette CARMIGNAC. Il demande au dit CONDAT de donner un juge à la dite CARMIGNAC.

Vente d'une pièce de vigne par Mathias GARNIER, laboureur à François BOT, laboureur à bœufs, tous deux du village de Goué de Mansle le 9 août 1682

Procès-verbal d'agâts pour Pierre TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux contre la veuve de Simon RAMBAUD, sieur de la Vaud et Noël GEOFFROY, son second mari le 11 août 1682

Rappel à partage par Jean GARNAUD, laboureur du bourg de Mansle et Anne DELABORDE, sa femme à Madeleine GARNAUD, leur fille, femme de Charles HUGON, du bourg de Puyréaux le 2 septembre 1682

Ferme de tous ses biens, domaines et héritages par Pierre LIMOUZIN, fils de Pierre, dit le Payzant, boucher du village de la Planche de Mansle à Jean PEYRAUD, laboureur à bœufs du bourg de St-Groux, son beau-frère le 3 septembre 1682

Ferme d'une boutique d'apothicaire par Marguerite TARTAS, veuve de Gilles LE DOUESNE, apothicaire, du bourg de Charmé à Daniel VERON, apothicaire du bourg de Puyréaux le 3 septembre 1682

Transaction sur procès au présidial entre Noël GEOFFROY, sieur du Portal, mari de Françoise DECAZEMAJOUR et Pierre TIFFON, sieur des Brousses, tous du village de Villorioux de St-Groux le 12 septembre 1682

Cession d'une maison par Jean BOUCHET, marchand de Mansle à Louis DELAFEUILLE, menuisier du bourg de Mansle le 17 septembre 1682

Ferme d'une maison par Jeanne ACHALLÉ, veuve d'Antoine CHASTENET, maréchal du bourg de Mansle à Daniel VERON, sieur de Fongousset, apothicaire de Puyréaux le 20 septembre 1682

Echange de lieux entre Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du village des Chênes de St-Groux et Jean MOSSION dit Guindon du village de Goué de Mansle le 20 septembre 1682

Ferme d'une pièce de pré par François LAUZET l'aîné, cordonnier du bourg de Mansle à Jean THOMAS, sacristain du bourg de Mansle le 24 septembre 1682

Ferme d'un pièce de cherve par Abraham ACHALLÉ, sergent du bourg de Mansle à Pierre GAUTIER, texier en toile de Mansle le 29 septembre 1682

Ferme d'un lopin de terre par Charles GIRAUD, notaire royal du village de Monpaple de Mansle et Marie DEVEZEAUD, sa femme à Jean FAULCHERAUD le jeune, laboureur de Mansle le 30 septembre 1682

Marché entre Antoine LIZEAU, marchand du bourg de Mansle et Jacques GASCHET, laboureur à bras du village de la Folatière de Luxé le premier octobre 1682. Le dit GASCHET devra fournir cinq barriques de vin au dit LIZEAU moyennant 45 livres.

Ferme d'une boutique par Pierre COURAUD dit Canton, cabaretier du bourg de Mansle à Daniel VERON, sieur de Fongousset, apothicaire de Puyréaux le premier octobre 1682

Vente d'une pièce de chenevaud par Abraham ACHALLÉ, sergent du bourg de Mansle à Pierre MESCHIN, hôtelier de Mansle le 16 octobre 1682

Ferme de tous ses biens, domaines et héritages par Jean CORBRAS, tailleur de pierre du village de Ravaud d'Aussac à Pierre ROUSSIER, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau le 18 octobre 1682

Vente d'une grange par Marie DEROMME, veuve de Pierre ACHALLÉ, cordonnier et François ACHALLÉ, cordonnier, leur fils à Jean LIMOUSIN le jeune maréchal, tous du bourg de Mansle le 29 octobre 1682

Transaction entre Pierre RAMBAUD, procureur fiscal de Verteuil, y demeurant, fils de Jacques RAMBAUD et Jeanne GREAU, d'une part et Claud RANGIER, marchand du village de Monpaple de Mansle, d'autre part le 30 octobre 1682. La transaction porte sur la succession d'Elisabeth DE ROMEFORD, femme du dit RANGIER dont la dite GREAU est héritière pour une quarte partie.

Transaction entre François PREVERAUD, fils d'André, sieur de Boissée, avocat en parlement et juge de Verteuil et Claud RANGIER, marchand du village de Monpaple de Mansle, veuf d'Elisabeth DE ROMEFORT le 30 octobre 1682. La transaction porte sur un procès au présidial par le dit RANGIER contre le dit PREVERAUD à propos de la succession de la dite DE ROMEFORT.

Transaction entre Guillaume CHAMPAGNOLE, laboureur faisant pour Marie TEXIER, sa femme d'une part et François TEXIER, maréchal faisant pour lui, Amant AUDOIN et Marie TEXIER, sa femme, son beau-frère et sœur le 30 octobre 1682. La transaction porte sur la succession de Jean TEXIER et Fleurance GUINDON, père et mère des dits TEXIER.

Ferme de pièces de terre par Abraham PREVERAUD, sieur de Grand Champ, du bourg de Mansle à Jean ROUHAUD dit Richatteau, Charles TEXIER, René MAIGNEN, Antoine CHASTAIGNON et Jean ALLELLY, tous laboureurs du bourg de Mansle le 4 novembre 1682

Vente d'une maison par François LAMBERT, marchand du bourg d'Aigre à Guillaume et Jacques POUPARD, frères, laboureurs à bœufs du village du Temple de Maine de Boixe le 5 novembre 1682

Procès-verbal des biens de défunte Marie NEGRIER pour François LAMBERT, laboureur à bras du village de Salle de Lichères, son gendre le 5 novembre 1682

Sommation de recevoir la somme de quatre livres par Pierre CONDAT, notaire royal du bourg de Mansle à Jean BOT, notaire de Mansle le 6 novembre 1682. La sommation fait suite à un procès au présidial d'Angoumois entre les parties.

Echange de lieux entre Pierre BERNARD, laboureur à bœufs et Jacques CHADOUTAUD dit Rambaud, du village de Monpaple de Mansle le 8 novembre 1682

Ferme de tous ses biens par François SEGUIN le jeune, marchand du bourg de Fontclaireau à François CAILLET, fils de Sébastien, dit Verdelle, laboureur de Fontclaireau le 9 novembre 1682

Vente par Jean PAPOUNET, laboureur à bœufs du village de Ravaud d'Aussac à Charles FAUCHERAUD, laboureur du village du Temple de Maine de Boixe le 22 novembre 1682

Arrentement d'une grange par Michel SALLAT, sergent royal du bourg de Mansle à André DELABESSE, sochier du dit Mansle le 22 novembre 1682

Vente d'une office de notaire par Charles GIRAUD, notaire royal du village de Monpaple de Mansle à Jean CHABOT, marchand du bout des grands ponts de Mansle le 25 novembre 1682

Accord entre Guillaume CHAMPAIGNOLLE, laboureur, Anne TEXIER, sa femme, Amant AUDOUIN, laboureur, Marie TEXIER, tous du village de Goué de Mansle d'une part et François TEXIER, maréchal du village de Villorioux de St-Groux le 26 novembre 1682. La transaction porte sur la succession de Jean TEXIER et Fleurance GUINDON, père et mère des dits TEXIER.

Vente de deux planches de chenebaud par Jean ROUSSIER, sieur des Prizes? Jean ROUSSIER,, marchand, son frère, tous deux du bourg de Mansle le 29 novembre 1682

Transaction entre Pierre MAUCAFFIN, laboureur à bras du bourg de Mansle et Jeanne BERTRAND, sa femme d'une part et Antoine BERTRAND, laboureur à bras du bourg de Vervant, frère de la dite BERTRAND le 30 novembre 1682. La transaction porte sur la succession de Paule BERTRAND, leur sœur et belle-sœur.

Ferme d'une pièce de terre par Pierre ROUSSIER, marchand de Mansle, en charge de Daniel HAY, sieur de Beauchamp à Pierre MESCHIN, hôtelier de Mansle le 2 décembre 1682

Ferme d'une maison par Charles GARNAUD, laboureur à bras du bourg de Mansle, faisant pour Pierre GARNAUD, son fils de défunte Marguerite MARTIN à Marie JACQUES, veuve de Cybard AUCLERE du village de Goué de Mansle le 6 décembre 1682

Déclaration par René CONDAT, procureur fiscal du bourg de Mansle et Pierre CONDAT, notaire royal, son frère à Charles GUILLEMOT, sergent du bourg de Montignac le 7 décembre 1682. Les dits CONDAT s'opposent à une contrainte sur les droits des gardes des meubles exécutés (saisis) et détenus par le dit GUILLEMOT

Ferme d'une maison par Antoine CHASTENET, maréchal du bourg de Mansle à Blaise LEMET, marchand chaudronnier du village de Chassany de St-Amandine le 9 décembre 1682

Obligation de 55 livres 13 sols par Jean COIRARD, fils de Mathurin et Marthe RAGOUNAU, et Jeanne PELLOQUIN, sa femme à Joseph JAY, chevalier seigneur de Moutonneau, Bourdelais et Puypatropt le 13 décembre 1682

Ferme d'une pièce de terre par Abraham PREVERAUD, sieur de Grand Champ, du bourg de Mansle à Madeleine BOUTTELLAND et Antoine FLATERAUD, son fils, de Mansle le 13 décembre 1682

Vente de deux « dayes » de pré par Isaac LIMOUZIN, marchand du village de Villorioux de St-Groux à Pierre LIMOUZIN, sergent du village de La Planche Pierre de Mansle le 14 décembre 1682

Accord sur procès au siège des consuls de Niort, au siège présidial d'Angoumois et en la juridiction de Mansle entre Antoine LIZEAU, marchand du bourg de Mansle, Marie BIRE, sa femme, séparée de lui quant aux biens d'une part et Charles BOISSOT, marchand du bourg de Puyréaux, fils de Marie MARTIN le 28 décembre 1682. Les parties devront passer par le jugement d'Etienne DE SALJUZAN, sieur de Laumon, juge sénéchal de Mansle

Procuration en blanc par Jean VINAUD, prêtre de St-Saturnin de Cellettes le 28 décembre 1682. La procuration porte sur la « resignation » de la cure de Mansle

Transaction antre Antoine GREAU, marchand du bourg de Bayers et Claud RANGIER, marchand du village de Monpaple de Mansle, veuf d'Elisabeth DE ROMMEFORT le 28 décembre 1682. La transaction porte sur la succession de la dite DE ROMMEFORT, dont le dit GREAU est héritier pour une quarte partie.

Arrentement de deux pièces de terre par François ARNAUD, laboureur du village de Villorioux de St-Groux à Jean SUDRAT, laboureur du bourg de St-Groux Le 28 décembre 1682

Vente d'une masure par Gilles CHADOUTAUD dit Carabin, fils de feu Jean CHADOUTAUD dit Vanelle du village de Monpaple de Mansle à Pierre GREAU, sieur de la Plante, du bourg d'Aunac le 28 décembre 1682

Ferme d'un petit append par Pierre BOISSET, chirurgien du bourg de Mansle à Sébastien CHADOUTAUD dit Couzin du village de Monpaple le 28 mars 1683

Ferme d'une écurie par Jean LIMOUSIN le jeune maréchal du bourg de Mansle à Daniel DELAGE, cordonnier de Mansle le 19 juillet 1683

Déclaration par Catherine ROUSSEAU, veuve de Jean DELAGLAYE, cordonnier, du bourg de Mansle à Jean DELAGLAYE, cordonnier son fils le 8 décembre 1683. La dite ROUSSEAU reconnaît ne faire aucune société avec le dit DELAGLAYE.

Ferme d'une tannerie et grange par François DE RAFFOUX, sieur de la Guilloterie, du bourg de Mansle à Noël GEOFFROY, sieur du Portal, du village de Villorioux le premier janvier 1684

Vente de 5 pièces de chenevaud par Abraham ACHALLÉ, sergent du bourg de Mansle à Jean ROUHAUD, laboureur de Mansle le 3 janvier 1684. Le dit ACHALLÉ va partir au service de sa majesté.

Vente de deux pièces de terre par François et autre François SEGUIN, frères, du bourg de Fontclaireau à François BERNARD, sergent de Fontclaireau le 5 janvier 1684

Vente d'une pièce de vigne par Jean GALLAND, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau et Marie BIGNON, sa femme à Antoine CHANGEUR, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau le 7 janvier 1684.

Partage de la succession de Jacquette DE SAINT PONT entre Jean SEGUIN, fils de François, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle et Marie MASSONNET, veuve de Légier CHOLLET, du village de Puygelier de Puyréaux, ses enfants le 8 janvier 1684

Sommation d'accepter 15 cavales par Thomas IZAMBART, sieur de Chateaugaillard du bourg de St-Martin Entre Esne(?) et Pierre DUPONT, notaire du village de Dovisme ? de Vezière au sieur de Fouillouze, capitaine de chevaux légers le 9 janvier 1684

Vente de trois pièces de terre par Jean SEGUIN, fils de François, marchand du village de Monpaple de Mansle à Madeleine et Jacquette ROUGIER, filles de défunts Jean ROUGIER et Luce PENOT, du village de Chez Rougier de Mouton le 10 janvier 1684

Arrentement de 8 règes de vigne par Jean MARTIN, laboureur à bœufs du bourg de Puyréaux à François ROUMARD, laboureur à bœufs du bourg de Puyréaux le 13 janvier 1684

Ratification d'un contrat de partage du 26 novembre 1682 par Marie TEXIER, femme d'Amant AUDOIN, laboureur à bœufs du village de Villorioux de St-Groux le 16 janvier 1684

Vente de pièces de terre par Pierre GADILHON, laboureur à Pierre ROUSSIER, marchand, tous deux du bourg de Mansle le 24 janvier 1684

Vente d'une pièce de terre par Jean BERNARD, laboureur du village de Goué de Mansle à Pierre TEXIER, laboureur à bœufs du village de la Sangle de Fontclaireau le 31 janvier 1684

Ferme d'une pièce de terre par François COIRARD, laboureur du village de Chez Changeur de St-Ciers à François LEGERON, laboureur du bourg de Fontclaireau le 3 février 1684

Vente d'une pièce de terre par Jean BOT, notaire du bourg de Mansle à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, du bout des grands ponts de Mansle le 9 février 1684

Vente d'une pièce de pré par Jean CHABOT, sieur des Combes, du bout des Grands Ponts de Mansle à Jean ROUSSIER, sieur des Près, du bourg de Mansle le 21 février 1684

Partage entre Jean GARNAUD, laboureur du bourg de Mansle et Anne DELABORDE, sa femme , Charles GARNAUD, leur fils, laboureur, Madeleine GARNAUD, femme de Charles HUGON, laboureur à bœufs de Puyréaux, leur fille et Marie GARNAUD, femme de Simon REGNAUD, charron de Mansle, leur autre fille le 21 février 1684

Inventaire de la communauté de Marie PERAUD, veuve de Jean SEGUIN, fils de François le 22 février 1684

Vente de 4 planches de chenevaud par François VERON, sieur de Fonrousset et Elisabeth FERRAND, sa femme, du bourg de Puyréaux à Abraham MARTIN, marchand du bourg de Mansle le 3 mars 1684

Contrat d'apprentissage par Pierre COURRET, sochier de la Rochefoucault à Pierre PELLOQUIN, laboureur du bourg de St-Groux le 5 mars 1684. Le dit COURRET devra apprendre son métier au dit PELLOQUIN.

Marché entre Jean ROUSSIER, sieur des Praudaud, du bourg de Mansle et Jean GLORIA, marchand de la ville de la Rochelle le 9 mars 1684. Le dit ROUSSIER vendra des sabots au dit GLORIA.

Arrentement d'une pièce de terre par Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du village de Monpaple de Mansle à Pierre RESNIER, l'aîné, laboureur à bœufs du dit village de Monpaple le 12 mars 1684

Arrentement d'une maison par Pierre RESNIER, l'aîné, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle à Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du dit village de Monpaple le 12 mars 1684

Vente d'une pièce de chenevaud par Pierre GADILHON, laboureur à Anne MARTIN, veuve de Jean LIMOUSIN, sieur de la Planche, tous deux du bourg de Mansle le 13 mars 1684

Sommation de recevoir 34 livres par Pierre TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux au nommé LALOGE de Charroux et 3 archers qui menacent d' « exécuter » le maitre du logis du Signe le 14 mars 1684

Ferme de droits d'eaux et pêcherie par Sébastien CHADOUTAUD dit Couzin du village de Monpaple de Mansle à Jean CHARRUAUD, laboureur du dit village le 19 mars 1684

Vente d'une pièce de terre par Pierre BIRE, sergent royal et Marie GEOFFROY, sa femme à Jean ROUSSIER, sieur des Pradauds, tous du bourg de Mansle le 25 mars 1684

Transaction sur procès entre Pierre RAMBAUD, marchand d'une part et Louis BERNARDEAU et Jean LERMAT, laboureurs, maris de Marie et Antoinette ROUX, filles de feu Antoine ROUX, d'autre part, du bourg de Mansle et Villognon le 26 mars 1684

Ferme d'une pièce de terre par Pierre PENOT l'aîné, laboureur du bourg de Mansle à René RECOQUILLÉ, laboureur à bras du bourg de Moutonneau le 3 avril 1684

Procès-verbal d'une jument morte pour Pierre MESCHIN, hôtelier et Jean LIMOUSIN le jeune, maréchal, tous deux de Mansle le 5 avril 1684. La jument provient du capitaine de cavalerie, DALESME, du régiment de PELLEPORT

Arrentement d'une pièce de terre par Daniel PORTIER, écuyer sieur de Chalais, demeurant à Mansle à Michel CHADOUTAUD, texier en toile du bourg de Puyréaux le 6 avril 1684

Vente de deux pièces de terre par Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du village de Monpaple de Mansle à Michel SEGUIN, laboureur à bras du village des Chesnes de St-Groux le 13 avril 1684

Vente d'une pièce de terre par Michel SEGUIN, laboureur à bras du village des Chesnes de St-Groux à Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du village de Monpaple de Mansle le 13 avril 1684

Accord entre Jacques CHADOUTAUD dit Verdure et Marie DELAVILLE, sa femme, du village de Monpaple de Mansle le 16 avril 1684. Le dit CHADOUTAUD reconnaît avoir reçu une somme de 75 livres de sa femme et celle-ci reconnaît que sa fille reconnue par le dit CHADOUTAUD ne lui appartient pas car venue quatre mois après la consommation de leur mariage.

Partage de la communauté entre feu François GIRAUD, sieur de Pressigot ?, du bout des grands ponts de Mansle, de Fontclaireau, Jeanne LOIZET, sa veuve, Toussaint et Charles GIRAUD, ses enfants du premier lit, du bourg de Puyréaux le 16 avril 1684

Sommation de délivrer une grosse de partage entre Charles et François GIRAUD par Pierre DUVAL, cordonnier à Pierre COUSTE, notaire royal le 16 avril 1684

Ferme de tous ses biens à Maine de Boixe par André MAUCHERAT, marchand du moulin d'Arjalande de Condac à Antoine et Louis BILLONNET, père et fils, du bourg de Nanclars le 17 avril 1684.

Vente de deux pièces de terre par Jacques NIVAUD, marchand du bourg de Tusson à François LEGERON, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle le 18 avril 1684

Arrentement d'une pièce de vigne par André MAUCHERAT, marchand du moulin d'Arjaland de Condac à Jean QUANTAIN dit le Chesne du bourg de Maine de Boixe le 23 avril 1684

Ferme d'une maison par Jean BOUCHAUD, laboureur à bras du village de Puygelier de Mansle à Jean BOURGON, laboureur du bourg de Mansle le 23 avril 1684

Reconnaissance par Pierre POUILLAT l'aîné, laboureur à bras du village de Biagne de St-Angeau à Pierre POUILLAT, son neveu, fils de feu Nicolas, du dit village de Biagne le 26 avril 1684. Le dit Pierre a assigné sur tous ses biens 38 livres de son neveu.

Constitution d'héritier par Jean TEXIER dit Vianaud, laboureur à bras du village de Goué de Mansle et Marie CHAMPAIGNOLLE, sa femme le 27 avril 1684. Les dits TEXIER et CHAMPAIGNOLLE désignent François TEXIER, leurs fils comme héritier universel.

Arrentement d'une pièce de vigne par Jacques COMBAUD, sieur de la Combe, notaire du bourg de Fontenille à François CHADOUTAUD dit Leschalle, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle le 4 mai 1684

Arrentement d'une pièce de terre par Jean POTHEREAU, tailleur d'habits et Jeanne DESPORT, veuve de Pierre POTHEREAU, tailleur d'habits du bourg de Mansle à Pierre GUYMARD, texier en toile du bourg de Maine de Boixe le 7 mai 1684

Obligation d'une pièce de terre par Pierre RULLIER, farinier et Jeanne REGNAUD, sa femme, du moulin de Puygelier à François PERROT, sochier du bourg de Nanclars le 7 mai 1684

Ferme d'une maison par Pascal RAYMOND, laboureur à bœufs du bourg de St-Groux à Etienne QUILLET, laboureur du bourg de Maine de Boixe le 11 mai 1684

Vente d'une pièce de terre par Jean DECLAIREFEUILLE, laboureur du village de Goué de Mansle à François BOT, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle le 14 mai 1684

Ferme d'une pièce de pré par François PINAUD, serrurier du village de Monpaple de Mansle à Louis NAUD, menuisier du village de Baudan de Fontclaireau le 14 mai 1684

Association dans la ferme du four banal de Mansle entre Jean ROUSSIER, sieur des ?, Pierre CONDAT, notaire royal et Jean CAILLIER, marchand, tous du bourg Mansle le 20 mai 1684

Vente d'une pièce de jardin par Marie COIRARD, veuve de Pierre COIRARD, Pierre, Jean et autre Jean COIRARD, ses enfants à Louis BROUSSARD et Marie BERNARD, sa femme, tous du bourg de Fontclaireau le 20 mai 1684

Sous-ferme du moulin à blé de Fontclaireau par François LEGERON, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau à François MAGNEN, mari de Marie LERMAT, du bourg de Mansle et Pierre DUCOURRET, gallochier et charpentier de la ville de la Rochefoucault, mari de Marie COMBAUD le 22 mai 1684

Accord entre Antoine CHADOUTAUD dit Beausoleil, veuf en secondes noces de Françoise CHARRUAUD, Gilles CHADOUTAUD dit Carabin, Pierre et Jean CHARRUAUD, frères, tous laboureurs du village de Monpaple de Mansle le 23 mai 1684. L'accord porte sur la succession de la dite Françoise CHARRUAUD. La dite CHARRUAUD était veuve en premières noces de Claud CHADOUTAUD, maréchal.

Partage d'une pièce de terre entre Michel SEGUIN, laboureur du village des Chesnes de St-Groux et André CHADOUTAUD, laboureur du village de Goué de Mansle le 23 mai 1684

Vente de pièces de terre par Jean DE CAZEMAJOUR, sieur d'Ambelle, demeurant en l'hôpital de Mansle à Antoine TIFFON, sieur du Colombier, du bourg de Mansle le 25 mai 1684

Vente d'une maison par Etienne BOINEAU, cordonnier du bourg de Mansle à Jean BAHUET, tanneur de la ville de Nanteuil Le 3 juin 1684

Inventaire de la communauté de Jeanne PELLETAN et feu Hélie COMBAUD, son mari, du bourg de Maine le 3 juin 1684. L'inventaire est demandé suite au CM de la dite PELLETAN avec Jean CORBRAS.

Annulation d'un échange entre Jean BALLOTEAU, laboureur à bœufs du village de Chateauregnaud faisant pour lui et François JOUBERT, son gendre, mari de Louise BALLOTEAU, du village de la Folatière de Luxé d'une part et Jean JOUBERT, laboureur à bras du village du Châtelars de St-Ciers le 4 juin 1684

Partage de biens communs entre Toussaint CHAMPAGNOLLE, fournier du bourg de Mansle et Jeanne LIMOUSIN, veuve de Jean MOSSION, du village de Goué de Mansle le 4 juin 1684

Inventaire des biens de Jean et Andrée CHADOUTAUD, enfants de défunts Claud CHADOUTAUD et Françoise CHARRUAUD pour Gilles CHADOUTAUD dit Carabin, Pierre et Jean CHARRUAUD, frères le 5 juin 1684

Ferme d'une pièce de terre par Pierre PENOT, laboureur à bœufs de Cellettes à Jacques PLANCHET, texier en toile du bourg de Moutonneau le 8 juin 1684

Ferme d'une maison par Jean COMBAUD dit Gros Bonnet, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boixe à François BONNEAU, escardeur de Ruffec le 11 juin 1684

Vente d'une pièce de terre par David PREVOST, tailleur d'habits du bourg de Cellettes à Jean PERAUD, fils de feu La Plante, de Cellettes le 11 juin 1684

Vente de pièces de terre par Jeanne JOUBERT, veuve de Pierre DEVEZEAU, du bourg de Mansle à Louis JOUBERT, laboureur du village de Chanteloube de Mansle le 11 juin 1684

Partage de biens entre Jean ROUSSIER, sieur des Prés, du bourg de Mansle, faisant pour Charles GIRAUD (GRIAUD), son gendre et Toussaint GIRAUD (GRIAUD), marchand du bout des Grands Ponts de Mansle le 11 juin 1684. Les biens proviennent de la succession de François GIRAUD (GRIAUD), sieur des Pressets.

Procès-verbal des bâtiments de baux de ferme de Jean ROUSSIER, marchand de Mansle pour Pierre CONDAT, notaire royal et Jean CAILLIER, marchand faisant pour eux et le dit ROUSSIER 14 juin 1684

Inventaire des biens de défunte Jeanne GOUMARD pour Jean PERAUD dit le Vallon, du bourg de Cellettes, son mari le 14 juin 1684

Ferme d'une chambre de maison par Jean DELAGLAYE, cordonnier de Mansle à Louis SAOUL et Claud SAOUL, son fils, du village de Monpaple de Mansle le 16 juin 1684

Marché entre Marc GOURDIN, écuyer seigneur du Puy, chanoine prébendé de St-Pierre d'Angoulême et André SORTON, charpentier de St-Fraigne le 19 juin 1684. Le dit SORTON devra réparer les roues de moulin

Ferme de prés par Marc GOURDIN, écuyer seigneur du Puy, chanoine prébendé de St-Pierre d'Angoulême à Jean ROUSSIER, sieur des Prés, du bourg de Mansle, François CHOLLET, du village de Puygelier et François BOT, du village de Gouhé le 19 juin 1684

Procès-verbal du chenebaud de François DELESCHALLE, marchand pour Pierre CONDAT, notaire royal de Mansle le 19 juin 1684

Sous-ferme des fruits du quartier de la Sangle par Isaac ROUSSIER, sieur de la Pradelle, du village de Monpaple de Mansle à Pierre CAILLIER dit Laras, Pierre MOURET, Jean et François RANGIER, frères, tous laboureurs du village de la Sangle de Fontclaireau le 23 juin 1684

Reconnaissance de la somme de 70 livres par Michel SEGUIN, fils de Simon, laboureur du village des Chesnes de Fontclaireau à Madeleine CHADOUTAUD, veuve de Pierre CHADOUTAUD dit Parizien, du village de Monpaple de Mansle le 25 juin 1684

Ferme du droit de plaçage et vente de la halle de Mansle par Pierre TEXIER, fils de François, marchand du bourg de Mansle à Jacques FILLON, laboureur et Louis CASSUT, texier, du dit Mansle le 29 juin 1684

Accord entre Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, Marie BERNARD, sa femme, du village de Monpaple de Mansle d'une part et Michel BERNARD, laboureur à bœufs du village de la Sangle de Fontclaireau et Louise VIOLLET, veuve de François BERNARD, belle-mère des dits BERNARD, d'autre part le 29 juin 1684. La transaction porte sur la succession du dit François BERNARD.

Reconnaissance par François DELAGLAYE, marchand du village de Monpaple de Mansle à Jean ROUSSIER, docteur en médecine de la ville de Verteuil le 29 juin 1684. Le dit ROUSSIER a affermé trois lopins de pré au dit DELAGLAYE.

Sommation de recevoir la somme de 43 livres 10 sols par François DELESCHALLE, marchand de Mansle à Antoine DELESCHALLE, son mineur le 30 juin 1684

Ferme d'une maison par Toussaint GIRAUD, sieur des Pressets, du bout des Grands Ponts de Mansle à Marie SAUVÉ, veuve de François COMBAUD, de Mansle le 2 juillet 1684

Transaction sur procès au siège de Chateauregnaud entre Noël GEOFFROY, sieur du Portal, demeurant au bourg de Vars et Jean COURAUD l'aîné dit Labroux, du village des Courauds de Maine de Boixe le 2 juillet 1684

Procès-verbal du moulin de la seigneurie de Fontclaireau pour François MAGNEN et Pierre DUCOURRET, marchands et sous-fermiers du dit moulin le 3 juillet 1684

Partage des biens de défunts Etienne MARTIN, sieur de Perignac et Anne COUSTE entre Abraham MARTIN, sieur de Perignat et Anne MARTIN, veuve de Jean LIMOUSIN, sieur de la Planche, leurs enfants, tous du bourg de Mansle le 4 juillet 1684

Marché entre Marc GOURDIN, sieur du Puy, chanoine de St-Pierre d'Angoulême d'une part et Nicolas CHESNEAU, recouvreur du faubourg de la Bussate de St-Martial d'Angoulême et Jean VILAIN, charpentier du bout des grands Ponts de Mansle d'autre part le 4 juillet 1684. Les CHESNEAU et VILLAIN devront refaire le clocher de l'église de Mansle.

Partage de la succession de Catherine DELABORDE entre Guillaume COURAUD, laboureur à bœufs du village des Courauds de Maine de Boixe, faisant pour lui et Marie DELABORDE, sa femme et Jean DELABORDE, laboureur du village de Villorioux de St-Groux le 9 juillet 1684. La dite DELABORDE est la sœur de Marie et Jean.

Reconnaissance de la somme de 250 livres par ! COIRARD dit Chalesme, veuf de Jeanne OLLARD à Jean COYRARD dit Bellot, charpentier de la métairie de Goué de Mansle et Pierre LEGERON, laboureur à bœufs du village de Lescarronière de St-Groux le 9 juillet 1684 (acte déchiré). Thomas et André COIRARD, père et beau-père des dits Bellot et LEGERON, et frères du dit Chasleme devaient cette somme à ce dernier à cause de son contrat de mariage avec Jeanne OLLARD, mère du dit LEGERON

Vente de pièces de terre par Jean CHOLLET le jeune, laboureur à bœufs du village de Puygelier de Mouton, faisant pour lui et Anne DELAGE, sa femme à François CHOLLET, laboureur à bœufs du dit village de Puygelier le 9 juillet 1684

Partage de sommes à eux dues entre François DELESCHALLE et François ALLEMANT, marchands du bourg de Mansle le 12 juillet 1684

Quittance de la somme de 60 livres par Michel MOSSION, laboureur à bœufs du bourg de Villognon à Pierre LEGERON, fils de feu André, du village de l'Escaronnière de St-Groux le 16 juillet 1684

Procès-verbal de bâtiments de la métairie d'André MAUCHERAT pour Antoine BILLONNET, marchand du bourg de Nanclars, son fermier le 17 juillet 1684

Accord sur procès au présidial entre Antoine et François DELESCHALLE, marchands du bourg de Mansle le 19 juillet 1684

Ferme d'une maison par Madeleine FERRAND, veuve de Pierre OVY, apothicaire, du bourg de Mansle à Antoine ROSSIGNOL, prêtre curé de Mansle le 19 juillet 1684

Vente d'une pièce de terre par Marie MASSONNET, veuve de Légier CHOLLET, du village de Puygelier de Puyréaux à Pierre RANGIER dit Sauvage, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle et Françoise RANGIER, sa femme le 23 juillet 1684

Procuration par Marthe et Antoinette AMBLARD, filles de Jean AMBLARD, sieur de Les ??? et Anne DE LA CONFRETTE, faisant pour elle et Catherine AMBLARD, leur sœur puînée, du bourg de Mansle à Louis BRAULT, procureur au présidial de Poitiers le 24 juillet 1684 contre Jacques DE LA CONFRETTE, sieur de Chaumaut, leur oncle. Les dites AMBLARD renoncent à la succession de Jacques DELA CONFRETTE, maître des postes de Gourville, leur aïeul maternel.

Bail à colonage par Pierre DE CAZEMAJOUR, sieur de la Prize, du bourg de St-Groux à Jean BIROT, laboureur du bourg de Mansle le 25 juillet 1684

Ferme d'une pièce de pré par Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, du bout des grands ponts de Mansle à Pierre SAUNIER et Charles FOUILLADE, laboureurs à bras du bourg de Maine de Boixe le 25 juillet 1684

Vente de deux pièce de terre par Jean BIBAUD, laboureur à bœufs du bourg de St-Groux à Mathurin LIMOUSIN, laboureur de St-Groux le 30 juillet 1684

Ferme d'eaux et pêcheries par Marc GOURDIN, écuyer seigneur du Puy et de Villognon, chanoine de St-Pierre d'Angoulême à Jacques BLANCHON, pêcheur de Villognon le 31 juillet 1684

Procès-verbal de la grange du prieuré de Villognon pour Marc GOURDIN, écuyer seigneur du Puy et de Villognon, chanoine de St-Pierre d'Angoulême le 31 juillet 1684

Procès-verbal d'une jument avortée pour Jean LIMOUSIN, maréchal du bourg de Mansle contre Charles GIRAUD, gendre de Jean ROUSSIER le 2 août 1684. Le dit GIRAUD. Le dit GIRAUD a épuisé la jument qui a avorté d'un mulet.

Cession de droits dans un arrentement par Jean SEGUIN dit la Montagne du bourg de Luxé à Jean SEGUIN l'aîné, fils de Pierre, du bourg de Fontclaireau le 6 août 1684

Sommation de recevoir la somme de 106 livres 3 sols 3 deniers par François DELESCHALLE, marchand de Mansle à Jean PRUDHOME, fils de Sébastien, aussi de Mansle le 8 août 1684

Marché entre Antoine DENEVILLE et Pierre BLANCHARD, tailleurs de pierre d'Angoulême d'une part et Jean CORBRAS, tailleur de pierre du bourg de Maine de Boixe le 10 août 1684. Le dit CORBRAS devra parachever la balustrade du logis d'Echoisy.

Ferme d'une maison par Jean PERAUD du bourg de St-Groux et Louis PERAUD, du bourg de Mansle, frères à René MAROT, laboureur du bourg de St-Groux le 13 août 1684

Compte entre Jean ROUSSIER, sieur des Près , Jean DECLAIREFEUILLE, Daniel RICHETTEAU et André CHADOUTAUD, tous collecteurs de la paroisse de Mansle le 15 août 1684

Ferme d'une maison et de terres par Pierre CHANGEUR, laboureur du village de la Cabane de St-Groux à Jean et Pierre COIRARD, frères, du bourg de Fontclaireau le 20 août 1684

Marché entre Jean ROUSSIER, sieur des Près et François COURAUD dit Palluaud, laboureur à bœufs du village des Courauds de Maine de Boixe le 20 août 1684. Le dit COURAUD devra charroyer avec ses bœufs des fagots du dit ROUSSIER.

Sous-ferme des dîmes et agriers de vins du plantier appelé le Couteau par Jean ROUSSIER, sieur des Prés et Jean CAILLIER, marchand du bourg de Mansle à Jean COIRARD dit Babilliard, fils de feu Mathurin, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau et Charles COIRARD, fils de feu Jean, demeurant aux moulins banaux de Chateauregnaud le 20 août 1684

Sommation de participer à la collecte de la taille par Louis DEBORDE, marchand et collecteur et Antoine MAROT à Jean BUROLLON et Antoine ROBETTON du bourg de Nanclars le 22 août 1684

Arrentement d'une pièce de vigne par Etienne DELAGE, marchand du bourg de Mansle à Jean PERAUD, laboureur à bras de Mansle le 25 août 1684

Procès-verbal et procuration pour Jacquette CARMIGNAC, veuve de Michel ROUSSIER, sieur des Varennes, du bourg de Mansle contre Daniel HAY, sieur de Beauchampt et Jeanne ROUSSIER, son gendre et sa fille le 8 septembre 1684. Les dits HAY et ROUSSIER ont fracturé un coffre appartenant à la dite CARMIGNAC pour lui dérober une obligation. La dite CARMIGNAC a donné procuration au sieur GALLIAT, procureur au siège présidial d'Angoumois pour rechercher ses biens.

Ferme d'un append par Jean DELAGLAYE, cordonnier de Mansle à Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, du village de Monpaple le 10 septembre 1684

Sommation de payer la somme de 800 livres 18 sols par Jean PRUDHOMME, laboureur à bœufs de Mansle, faisant pour Sébastien, son père à François DELESCHALLE, marchand, commis pour la fourniture et distribution des étapes des gens de guerre qui logent en ce lieu le 13 septembre 1684

Vente d'un droit de réserve d'une vente à feu François GIRAUD (GRIAUD), sieur des Pressets par Madeleine SEGUIN, du bourg de Mansle à Jean CHABOT, sieur des Combes, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 27 septembre 1684

Procès-verbal d'une maison appartenant à feu Pierre BERNARD pour Jean BLANCHON, veuf de Jeanne BERNARD et Marie BERNARD, fille de feu André, du logis noble de Cellettes, ses neveux le 3 octobre 1684

Donation de deux pièces de terre par François QUANTIN dit Bourjou, laboureur à bras du bourg de Vervant à Françoise REDON, sa seconde femme le 5 octobre 1684

Partage des biens de Sébastien CAILLET dit Verdelle et Catherine ? CHADOUTAUD, sa femme du bourg de Fontclaireau entre François, Huguet et Charles CAILLET, leurs enfants le 6 octobre 1684 (acte troué 3 fois)

Vente de pièces de terre par Charles MAROT, marchand, natif de Mansle, du faubourg de Tadon de la paroisse d'Estré de la Rochelle à René MAROT, laboureur de St-Groux, son frère le 8 octobre 1684

Vente d'une maison par Charles HUGON, laboureur à bœufs du bourg de Puyréaux à Jean DE BUSSAC, marchand et bourgeois de la ville d'Angoulême le 13 octobre 1684

Vente de deux pièces de terre par Maxianne LEGERON, veuve de Mathurin CHAMPAGNOLLE, du village de Goué de Mansle à Michel RANGIER, bocquetier du village des Chênes de Fontclaireau le 29 octobre 1684

Partage des biens de défunte Jeanne PANIOT pour Mathurin BRUNEAU, laboureur, son mari, Pierre BRUNEAU, son fils, tous deux du bourg de St-Groux, Jean BRUNEAU, leur autre fils, du village de la Cabane de St-Groux, Antoine CLEMENT et Marie BRUNEAU, sa femme, fille des dits BRUNEAU et PANIOT, du bourg de Cellettes le 6 novembre 1684

Ferme de deux pièces de terre par Pierre DAVID, sieur de la Vallée, du lieu de la Madeleine du faubourg de l'Houmeau d'Angoulême à Claud SEBILLE, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle le 8 novembre 1684

Arrentement de trois pièces de terre par Pierre ARNAUD, laboureur à bras du village de Villorioux de St-Groux à Huriel DELAGE, laboureur à bras de Cellettes le 21 novembre 1684

Sommation de recevoir la somme de 24 livres 10 sols par Pierre BERNARD l'aîné, marchand du village de Monpaple de Mansle à Jacquette CARMIGNAC, veuve de Michel ROUSSIER, sieur des Varennes le 23 novembre 1684.

Transaction sur procès au présidial entre Pierre GRATREAU, sieur de Beauregard du bourg de Puyréaux et Isaac ROUSSIER, sieur de la Pradelle, du bourg de Mansle le 26 novembre 1684

Déclaration par Daniel DELAGE, cordonnier du bourg de Mansle, fils d'Etienne et Suzanne PENOT le 30 novembre 1684. Le dit DELAGE déclare qu'il ne fait plus de communauté avec ses parents.

Procès-verbal du chemin du moulin de Fontclaireau pour François MAGNEN et Jacques ROUGIER, ses sous-fermiers le premier décembre 1684. Le chemin s'est rompu et le moulin ne peut faire farine.

Déclaration par Pierre MAGNEN l'aîné, syndic de la paroisse de St-Groux aux habitants de celle-ci le 3 décembre 1684. Le dit syndic demande si les habitants veulent payer 10 livres ou 6 livres depuis 9 ans à Jean BARATTE, prêtre, pour la location d'une maison presbytérale.

Ferme de tous les biens des enfants de Jeanne PELLETAN et feu Hélie COMBAUD par Jean CORBRAS, tailleur de pierre du bourg de Mansle, second mari de la dite PELLETAN à François COURAUD le jeune, du bourg de Maine de Boixe le 3 décembre 1684

Vente de la tierce partie d'une maison et procès-verbal de celle-ci par Claud SAOUL, marchand, Marie CHADOUTAUD, sa femme, Pierre CHADOUTAUD, fils de feu Louis, Louis CHADOUTAUD, laboureurs à bœufs du village de Monpaple de Mansle, Antoine FLATTEREAU, Marie CHADOUTAUD, sa femme, du bourg de Mansle à Jean CHABOT, sieur des Combes, de Mansle le 5 décembre 1684

Arrentement d'une pièce de vigne par Daniel MESSIGNAT, sieur des Vallée, de la ville de Ruffec, héritier d'Anne SEGUIN, sa mère à Pierre ROUSSIER, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau le 8 décembre 1684

Vente d'une pièce de vigne par André JACQUES, marchand du village de Goué de Mansle à Pierre CHARRUAUD, laboureur du village de Monpaple de Mansle le 10 décembre 1684

Ferme d'une pièce de terre par Pierre BOUTON, tailleur d'habits du village de Goué de Mansle à Pierre OLLARD, laboureur du dit village le 26 décembre 1684. Le dit OLLARD devra planter la pièce en vignes.

Arrentement d'une pièce de vigne par Jacques HAY, potier d'étain du bourg de Mansle à François et Pierre PELLOQUIN, frères, laboureurs à bras de Mansle le 26 décembre 1684

Cession des arrérages d'une pension due par Isaac et Pierre LIMOUSIN et Abraham ROUSSIER à Jacques LIMOUSIN, marchand du village de la Planche de Mansle à Marie FLEAU, veuve d'Abraham LIMOUSIN, sa nore le 28 décembre 1684. Le dit LIMOUSIN, malade est entretenu par la dite FLEAU. Abraham ROUSSIER est petit-fils du dit LIMOUSIN.

Accord sur procès au présidial d'Angoulême entre Jean DELAGLAYE, cordonnier du bourg de Mansle et François DELAGLAYE, marchand boucher du village de Monpaple de Mansle le 28 décembre 1684

Reconnaissance de rente seconde par Georges JABOIN, laboureur du bourg de Maine de Boixe faisant pour Marguerite FRADET, sa femme et Charles FRADET, laboureur à François VERRON, sieur de Fonrousset, du bourg de Puyréaux, mari d'Elisabeth FERRAND, veuve de Pierre TOURBOREAU, notaire royal le 28 décembre 1684

Partage des biens de feu Pierre RANGIER entre Madeleine CHADOUTAUD, sa veuve, Pierre RANGIER, laboureur, faisant pour lui et Hélie RANGIER, tous deux fils du dit RANGIER et défunte Françoise RESNIER, tous du village de Monpaple de Mansle le 31 décembre 1684

Contrat d'apprentissage entre Jacob AUDOUIN, marchand sargier du bourg de Mansle et François TOURNOIS, de la ville de Reims mais étant de présent à Mansle le 7 janvier 1685. Le dit AUDOUIN devra apprendre son métier au dit TOURNOIS.

Ratification d'un contrat d'arrentement par Abraham DULIGNON, marchand de la ville de la Rochefoucauld à Antoine COURONNEAU, laboureur à bras du village de la Coste de Fontclaireau par Jeanne GAILLARDE, femme du dit COURONNEAU le 8 janvier 1685

Ferme de deux pièces de terre par Pierre PENOT l'aîné, marchand du bourg de Cellettes à Simon DELAVAUD, laboureur à bras du bourg de Moutonneau le 8 janvier 1685

Vente d'une pièce de pré par Anne GEOFFROY, veuve de Samuel DUPUY, et Pierre DUPUY, son fils, du bourg de Bayers à Jean COURAUD dit Labroux, marchand du village des Courauds de Maine de Boixe le 11 janvier 1685

Procès-verbal de la métairie d'André MAUCHERAT pour Antoine et Louis BILLONNET, père et fils, marchands du bourg de Maine de Boixe, fermiers de la dite métairie le 15 janvier 1685

Quittance de la somme de deux livres pars François SEGUIN, fils de feu Louis à François CAILLET, laboureur, tous deux du bourg de Fontclaireau Le 24 janvier 1685

Vente d'une pièce de terre par François TEXIER dit Vianaud, laboureur du village de Goué de Mansle à André CHADOUTAUD, laboureur à bras du dit village le 26 janvier 1685

Vente d'un droit de passage pour aller au port de Chateauregnaud d'un droit de pêche et de lieux par Jean JOBERT, laboureur à bœufs du village du Châtelars de St Ciers et Louise BROUSSARD, sa femme à Armand Charles BOSNNARD, capitaine du château de Chateauregnaud, demeurant à St-Groux le 3 février 1685

Délaissement de lieux par Jean SAOUL, sieur des Moulins, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle à Pierre PRUDHOMME et Gabrielle SAOUL, du bourg de Mansle, son gendre et sa fille le 6 février 1685. Le dit SAOUL doit 200 livres à ses enfants par leur contrat de mariage.

Cession de droits contre les habitants de Nanclars par Etienne QUILLET, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boixe à Jean BOT le jeune, sieur des Noyers, du bourg de Mansle le 6 février 1685. Les meubles du dit QUILLET auraient été exécutés et rompus.

Partage des biens de défunts François COMBAUD et Marie SAUVÉ entre Jean RIVAUD, chapelier de la ville de la Rochefoucauld et Jacquette COMBAUD, sa femme, d'une part et François COMBAUD, laboureur de Mansle, d'autre part, leurs enfants, le 8 février 1685

Ferme de deux pièces de terre par Jean BOUCHAUD, laboureur à bras du village de Puygelier de Puyréaux, mari de Françoise AUDOUIN à Jean BOURGON, laboureur du dit village de Puygelier le 11 février 1685

Vente d'une pièce de vigne par Jean SEGUIN dit BRIOT, laboureur du village de Monpaple de Mansle et Marie CHADOUTAUD, sa femme à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 17 février 1685

Reconnaissance de rente seconde par Pierre CHADOUTAUD, fils de Louis, laboureur du village de Monpaple de Mansle à Jean BALLOTEAU, laboureur à bœufs du lieu de Chateauregnaud le 25 février 1685. L'arrentement a été passé par feu Pierre CHADOUTAUD, aïeul du dit CHADOUTAUD, défunt Jean DAVID, sieur de la Vallée et Sébastien CHADOUTAUD à feu Nicolas DUBROEUIL, écuyer sieur des Brunelières.

Vente d'une maison et pièces de terre par Jeanne ACHALLÉ, veuve d'Antoine CHASTENET, maréchal, du bourg de Mansle à Jean CAILLIER, marchand le 26 février 1685

Ferme de deux jardins par Etienne QUILLET, laboureur du bourg de Maine de Boixe à Vivien BERNARD le jeune, fils de feu Jean, laboureur du bourg de Nanclars le 27 février 1685

Ferme de vignes par Jean TRANCHANT, laboureur du bourg de Moutonneau, mari d'Anne PETIT à Antoine NOUVEAU, laboureur du bourg de Mansle le premier mars 1685

Accord entre Sébastien PENOT, laboureur du village de Monpaple de Mansle et Jean DINDINAUD, laboureur du bourg de Lousne (Lonnes?) le premier mars 1685

Inventaires des biens de défunts François DELAGLAYE, marchand et Françoise SEGUIN entre Marguerite, Marie et Madeleine DELAGLAYE, leurs filles, tous du village de Monpaple de Mansle le 2 mars 1685

Inventaire des biens de feu Jean LEGERON dit Besson du village de Goué de Mansle pour Marie BOUTAUD, sa veuve, René LEGERON, son fils de Jeanne COMBAUD, sa première femme, Jean COMBAUD, laboureur à bœufs du village d'Echoisy de Cellettes, mari de Jeanne LEGERON, et Jean AUDOIN dit Fagot, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boixe, mari de Clémence LEGERON, ses beaux-frères le 3 mars 1685

Vente d'une pièce de terre par Jean BOURRUT, laboureur à bœufs du village de la Folatière de Luxé à André ROUGIER, laboureur à bœufs du village des Deffends de Fontenille le 11 mars 1685

Arrentement de bâtiments par Jean CHABOT, sieur des Combes, du bourg de Mansle à Claud RANGIER, marchand du village de Monpaple de Mansle le 15 mars 1685

Ferme de deux petits toits par Jean SEGUIN, fils de feu Pierre, dit Bonhomme, du village de Monpaple de Mansle à Légier CHADOUTAUD dit Genest, du dit village de Monpaple le 18 mars 1685

Ferme de la métairie de Cellettes par Jean BARAUD, marchand, fermier du revenu de M du Chambon à Marie DUZAIS, veuve d'Arnaud GOUMARD et Jean GOUMARD, son fils aîné, tous de Cellettes le 19 mars 1685

Ferme d'une pièce de terre par Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle à André DELABESSE, sochier du bourg de Mansle le 22 mars 1685

Arrentement de deux pièces de vigne par Jacob COUSTE, sieur du Cormier, demeurant au bourg de Salles à Jean FOURNIER, maçon du bourg de Mansle le 22 mars 1685

Transaction sur procès en la cour de Mansle entre François DECLAIREFEUILLE marchand et Sébastien PRUDHOMME, laboureur à bœufs, tous deux du bourg de Mansle le 25 mars 1685. Le procès porte sur une faculté de rachat cédée par Nicolas BERGERON et sa femme au dit DECLAIREFEUILLE.

Contrat d'apprentissage entre Daniel HAY, sieur de Beauchampt, chirurgien et Abraham ROUSSIER, fils de feu Pierre et Marie LIMOUSIN, tous du bourg de Mansle le 26 mars 1685. Le dit HAY devra enseigner son métier au dit ROUSSIER.

Ferme d'une pièce de pré par Catherine SAOUL, veuve de Samuel MILLAN, sieur de Lesbaupin, demeurant au bourg de Mansle à François BERNARD, fils d'Antoine, laboureur à bœufs du bourg de Bayers le premier avril 1685

Vente d'une pièce de terre par Jean DEPROUZAC, laboureur du village de Monpaple de Mansle à Jean LEGERON, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau le premier avril 1685

Partage des biens de feu Jacques HAY entre Daniel HAY, sieur de Beauchampt, chirurgien et Jeanne HAY, veuve de Pierre ROUSSIER, marchand, du bourg de Mansle, ses frère et sœur germains le 3 avril 1685

Promesse de garantie par les habitants de Mansle à François ACHALLÉ, cordonnier et Jacques BAUDOUIN, sieur de la Verrière, tous deux syndics de la dite paroisse le 5 avril 1685

Inventaire des biens de Marie DEROMMEFORT, femme de François DE RAFFOUX, sieur de Guilloterie le 5 avril 1685. La dite DEROMMEFORT veut se séparer quant aux biens de son dit mari.

Donation de tous ses meubles et d'un tiers de son patrimoine par Louise LASSÉE, fille de Salomon LASSÉE et Louise BONISSEAU, du village des Goizes de Ventouse à Pierre TIFFON, fils d'Antoine, sieur du Colombier et de Marie LASSÉE, du bourg de Mansle, son neveu et filleul le 5 avril 1685.

Reconnaissance de la somme de 290 livres par Daniel COYTEUX, sieur de la Croix Blanche, mari de Catherine ROUSSIER à Jacquette CARMIGNAC, veuve de Michel ROUSSIER, sieur des Varennes, demeurant au village de Monpaple de Mansle, sa belle-mère le 7 avril 1685. La reconnaissance fait suite à une sentence au présidial du 23 février dernier.

Transaction entre François COURAUD, fils de défunts François et Florance LOTTE, laboureur et Jean COMBAUD le jeune, laboureur et Marie COURAUD, sa femme, du bourg de Maine de Boixe le 8 avril 1685. Les dits COMBAUD et COURAUD ne veulent pas se limiter à la dot de la dite COURAUD, filles des dits COURAUD et LOTTE et demandent le partage de leurs biens.

Inventaire des biens de feu Jean DELAGLAYE, cordonnier du bourg de Mansle pour Catherine ROUFFEAU, sa veuve le 10 avril 1685

Arrentement de deux pièces de vigne par Pierre MARSAT, précepteur du bourg de Fontclaireau à Louis COSSUT, texier en toile du bourg de Mansle le 15 avril 1685

Obligation de 150 livres, un boisseau de froment et un boisseau de baillarge par Catherine GALLARD, veuve de Jean CHADOUTAUD dit Fuzelier, et Jean CHADOUTAUD, son fils et du dit feu, du village de Monpaple de Mansle à Jeanne BARRAUD, veuve de Pierre CHADOUTAUD, fils de la dite GALLARD et du dit CHADOUTAUD, du village de Villars de St-Ciers le 16 avril 1685. L'obligation fait suite à la succession du dit Pierre et des droits de la BARRAUD dans sa succession.

Vente de deux règes et demi de vignes par Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, du village de Monpaple de Mansle à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 23 avril 1685

Vente d'une moitié de maison par Jean CLAMOT, laboureur du village d'Echoisy de Cellettes à Jean BORDET, laboureur à bœufs du village de Villorioux de St-Groux le 23 avril 1685

Ferme d'une pièce de pré par Jeanne HAY, veuve de Pierre ROUSSIER, marchand, du bourg de Mansle à François BOT, laboureur à bœufs du village de Goué le 24 avril 1685

Vente d'une pièce de pré par Jean ROUGIER, fils de Louis, du logis noble de Puygelier à Jean ROUGIER, fils de feu Micheau, laboureur à bœufs du village de Chez Rougier de Mouton le 24 avril 1685

Vente de cinq règes de vigne par Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grand Ponts de Mansle à Claud SEBILLE, laboureur du village de Monpale de Mansle et Marguerite CHADOUTAUD, sa femme le 24 avril 1685

Ferme d'une pièce de terre par Anne MARTIN, veuve de Jean LIMOUSIN, sieur de la Planche, du village de la Planche de Mansle à Jean DELABORDE l'aîné dit Magniton, laboureur de Mansle le 25 avril 1685

Vente d'une pièce de vignes par Etienne DELAGE, chapelier du village du Pont de Touvre du bourg de St-Jacques de l'Houmeau à Pierre PENOT l'aîné, laboureur du bourg de Mansle le 25 avril 1685

Transaction sur procès en la cour de Verteuil entre Pierre BERNARD, laboureur à bœufs et Jean CHARRUAUD, laboureur, tous deux du village de Monpaple de Mansle le 25 avril 1685. Le procès porte sur un retrait lignager du dit CHARRUAUD dans une pièce de terre vendue au dit BERNARD.

Vente d'une pièce de vigne par Isaac LIMOUSIN, marchand du village de Villorioux de St-Groux à François BRUNAUD, laboureur du bourg de Cellettes le 26 avril 1685

Reconnaissance de la délivrance d'une jument et pouliche par Anne MARTIN, veuve de Jean LIMOUSIN, sieur de la Planche, de Mansle à Marie SAUNIER, veuve de Georges ROUGIER, notaire du village de Puygelier le 26 avril 1685. La dite MARTIN avait vendu une jument au dit ROUGIER. Sa veuve ne peut pas payer la dite jument.

Reconnaissance de rente par Michel CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Chastelet, Léonarde CHADOUTAUD, veuve de feu François et François CHADOUTAUD, fils de la dite Léonarde et du dit François, tous du village de Monpaple de Mansle, Louise VERGNAUD, veuve en seconds noces d'André INBAUD et en premières de Jean CHADOUTAUD, fils de Gilles, du village des Deffends de Fontenille à François BLONDEAU, écuyer sieur des Vigeries du village de la Chèvrerie de Villefagnan le 26 avril 1685

Partage entre Madeleine BOUTTELAN, veuve de Philippe FLATTEREAU et Antoine et Marie FLATTEREAU, ses enfants et du dit feu, tous du bourg de Mansle Le 28 avril 1685. Le dit Antoine veut rompre sa communauté avec la dite BOUTELLAN et FLATTEREAU.

Vente de deux petites pièces de vigne par Michel CHADOUTAUD dit Chastelet, du village de Monpaple de Mansle à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 29 avril 1685

Vente de deux règes et demie de vigne par Pierre CHADOUTAUD, fils de feu Louis, du village de Monpaple de Mansle à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 29 avril 1685

Ferme d'une maison par Daniel HAY, sieur de Beauchampt, chirurgien du bourg de Mansle à Antoine FLATTEREAU, laboureur de Mansle le premier mai 1685

Sommation de procéder au partage des meubles de défunt Jacques LIMOUSIN par Isaac LIMOUSIN, marchand du village de Villorioux de St-Groux à Marie FLEAU, veuve d'Abraham LIMOUSIN, du village de la Planche de Mansle le 2 mai 1685. Le dit Jacques est le père d'Isaac

Transaction entre Pierre BIRE, sergent royal du bourg de Mansle et Jean BERNARD, mari de Louise LEGERON, fille de feu Jean LEGERON, laboureur du village de Goué de Mansle le 3 mai 1685

Cession d'arrentement du par Claud CHADOUTAUD, fils de Gilles CHADOUTAUD dit Carabin, par Jean BARON, maçon du village de Ravaud d'Aussac à Jean CORBRAS, tailleur de pierres du bourg de Mansle le 6 mai 1685

Transaction entre Michel MARQUET l'aîné, laboureur à bœufs du village de l'Age de Puyréaux et Jeanne ROUGIER, sa femme, d'une part et François et Etienne ROUGIER, laboureurs à bœufs du village du Chênet de St-Ciers d'autre part le 6 mai 1685. La transaction porte sur la succession de défunts Bastien ROUGIER et Fronte PEILLARD, père et mère des dits ROUGIER.

Vente d'un bâtiment et de tous les autres de Jozias LOTTE par Catherine CORIARD (COIRARD), sa veuve, du bourg de Fontclaireau à Benjamin DEROMME, marchand du bourg de Cellettes le 8 mai 1685

Partage des biens de feu Jean LEGERON pour Jean COMBAUD, laboureur à bœufs du village d'Echoisy de Cellettes, mari de Jeanne LEGERON, curateur de René LEGERON, fils de feu Jean LEGERON et Jeanne COMBAUD, d'une part et Marie BOUTAUD, veuve du dit LEGERON, mère de Jean LEGERON, du village de Goué de Mansle le 12 mai 1685

Partage des biens de défunte Madeleine CHADOUTAUD entre Pierre RESNIER l'aîné, laboureur à bœufs et Pierre CHARRUAUD, laboureur, au nom de Mathias CHARRUAUD, son fils et de défunte Jeanne RESNIER, tous du village de Monpaple de Mansle le 13 mai 1685. Pierre RESNIER est frère consanguin de la dite CHADOUTAUD.

Vente d'une pièce de terre par Catherine COYRARD, veuve de Jozias LOTTE, du bourg de Fontclaireau à François BERNARD, sergent de Fontclaireau le 18 mai 1685

Transaction sur procès au siège présidial d'Angoumois entre Jean BARATTE, prêtre curé de St-Groux et Pierre TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux le 23 mai 1685

Vente d'une pièce de terre d'une pièce de vigne par Claud et Jean CHADOUTAUD, fils de Gilles CHADOUTAUD dit Carabin, laboureur du village de Monpaple de Mansle à Claud SAOUL, marchand le 24 mai 1685

Transaction entre Louis BROUSSARD, et Jean CHADOUTAUD, fils de feu Jean, tous deux laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau le 28 mai 1685. Le dit CHADOUTAUD aurait commis des excès et violences sur le dit BROUSSARD.

Procès verbal d'agâts pour Pierre TARTAS, notaire royal du lieu des Martres de Crecosme contre Louis GENEURE dit Mouraud du village de la Folatière, les enfants de Margot GIBAUD et les métayers du sieur de Luxé le 4 juin 1685

Ferme de trois pièces de pré par Jean AMIAUD, notaire et procureur de Montignac, y demeurant à Marthe AMBLARD, du bourg de Mansle le 6 juin 1685

Ferme d'une maison par Marie DEROMMEFORT, veuve de Jean DUVAL, cordonnier, François DE ROMMEFORT, sieur de Grand Maison, tous deux du bourg de Mansle et Jeanne DEROMMEFORT, sa sœur, du faubourg de l'Houmeau d'Angoulême à Jean BOT, sieur des Nouyers, du bourg de Mansle le 7 juin 1685

Ferme d'une maison par François ALLEMANT, marchand du bourg de Mansle à Jean DUDAIRE, maréchal, natif de Bellac, demeurant à Mansle le 7 juin 1685

Arrentement de la moitié d'une pièce de pré par Jean SAOUL, sieur des Moulins, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle à Légier CHADOUTAUD dit Genest, du village de Monpaple de Mansle le 12 juin 1685

Ferme d'une maison par Pierre ROERE, chirurgien du bourg de Crescome en Saintonges, en charge d'Hélie ROERE, sergent royal, son père à Jean DELAGLAYE, cordonnier du bourg de Mansle le 13 juin 1685

Ferme de 7 « audains » de pré par Jean ROUSSIER, sieur des Près ?, fermier des prés du seigneur de Mansle, demeurant au bourg de Mansle à Charles FRADET, laboureur du Maine de Boixe le 18 juin 1685

Reconnaissance de la somme de 21 livres par Charles PERAUD, laboureur du bourg de Mansle et Françoise PAUTROT à Jean PERAUD et René AUCLERC son épouse le 24 juin 1685. Il s'agit des deniers dotaux de la ditte AUCLERC.

Sous-ferme du droit de péage des Grands Ponts de Mansle par Jean RANGIER, recouvreur du bourg de Villegâts, fermier du péage de la baronnie de Verteuil à François ROBERT, laboureur du bourg de Mansle le 28 juin 1685

Vente de trois règes de vigne par André JACQUES, marchand du village de Goué de Mansle à Jean PRUDHOMME, laboureur à bœufs du dit village de Goué le 29 juin 1685

Vente de deux règes et demis de vigne par François CHOLLET, laboureur à bœufs du village de Puygelier de Mouton à Daniel FERRAND, sieur de Villefazon, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le premier juillet 1685

Procès-verbal d'agâts pour François MAGNEN, fermier du moulin de la seigneurie de Fontclaireau, demeurant à Verteuil contre Antoine NOUVEAU, laboureur de Mansle à le 7 juillet 1685

Reconnaissance par Catherine ROUFFEAU, veuve à Jean DELAGLAYE, cordonnier de Mansle, son fils le 8 juillet 1685. Le dit DELAGLAYE a déboursé 75 livres 14 sols pour les frais de trois instances que la dite ROUFFEAU a intentées contre François et Marguerite CHADOUTAUD, Pierre RANGIER, Daniel BOISSET, chirurgien et François DELAGLAYE.

Vente d'une pièce de terre par Michel SEGUIN, laboureur à bras du village des Chênes de St-Groux, mari de Catherine RANGIER à Jacques ANDRÉ, sochier du village de Goué de Mansle le 15 juillet 1685

Ferme d'une pièce de vigne par François DUSSERIS, apothicaire du lieu de la Gaignarderie de Mansle à Jean BOT le jeune, laboureur du village de Goué de Mansle le 22 juillet 1685

Vente d'une tierce partie de maison par Marie SAUNIER, veuve de Georges ROUGIER, notaire du bourg de Mouton à Antoine BERTHOUNEAU, marchand et Catherine BERNARD, veuve de Jean BERTHOUNEAU, tous deux de St-Ciers le 25 juillet 1685

Partage des biens de défunts François CHADOUTAUD et Gillette CHADOUTAUD entre Légier CHADOUTAUD dit Genest, faisant pour lui et Jean CHADOUTAUD, son frère, Antoine CHADOUTAUD dit Beausoleil, laboureur du village de Monpaple de Mansle, leurs enfants le 29 juillet 1685

Arrentement d'une pièce de terre par Marie DEVEZEAU, veuve de Charles GIRAUD (GRIAUD), notaire royal du bourg de Mansle à Guillaume PERAUD, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes le 29 juillet 1685

Vente de 4 seillons de terre par Etienne CHANGEUR, sochier à Antoine CHANGEUR, laboureur à bœufs, tous deux du bourg de Fontclaireau le 29 juillet 1685

Ferme d'une maison par Jean BAHUET, marchand tanneur du bourg de Nanteuil en Vallée à François BLANCHON, cordonnier du bourg de Mansle le 31 juillet 1685

Ferme d'une maison par François BLANCHON, cordonnier du bourg de Mansle à Etienne BOYNEAU, cordonnier du bourg de Mansle le 31 juillet 1685

Arrentement d'une pièce de terre par Claud SAOUL, marchand du village de Monpaple de Mansle et Marie CHADOUTAUD, sa femme à Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, laboureur à bœufs du dit village de Monpaple le 5 août 1685

Partage des biens de défunte Catherine LAUZET entre Jean LIMOUSIN dit le Cadet, maréchal du bourg de Mansle faisant pour lui et Jean et Louis LIMOUSIN, frères, enfants de feu Jean LIMOUSIN dit Lisle, maréchal et Jean COLLAS, sieur de la Roche, fils de défunts Jean COLLAS et Madeleine LIMOUSIN, de la ville d'Angoulême le 7 août 1685. Catherine LAUZET est mère, belle-mère et aïeul des parties.

Echange de lieux entre Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, laboureur à boeufs d'une part et Nicolas BERNARD et François BERNARD, son fils, laboureurs à bras, d'autre part, tous du village de Monpale de Mansle le 11 août 1685

Ferme de la moitié d'un lopin de jardin par Jean COLLAS, sieur de la Roche, demeurant en la ville d'Angoulême à Jean LIMOUSIN dit Cadet, maréchal du bourg de Mansle le 12 août 1685

Vente d'une pièce de terre par Antoine CHANGEUR, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau à Guillaume MOREAU, laboureur du village de la Sangle de Fontclaireau le 15 août 1685

Arrentement d'une pièce de terre par Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, laboureur à bœufs à Claud SAOUL, marchand et Marie CHADOUTAUD, sa femme, tous du village de Monpaple de Mansle le 15 août 1685

Reconnaissance de la somme de 11 livres 10 sols par Charles GIRAUD, sieur de Mesturas, de Mansle à Jean DELAGE, fils de feu François, du village de l'Age de Puyréaux le 17 août 1685

Ferme de sous ses domaines et héritages au village de Villorioux de St-Groux par Léonet GREAU, sieur de la Combe, du bourg de Coulgens à Sébastien, Pierre et Jean PRUDHOMME, père et fils, laboureurs à bœufs du bourg de Mansle le 19 août 1685

Vente de quatre carreaux de chenevau par Jean BERNARD, laboureur du village de Goué de Mansle à Pierre OLLARD, le jeune, laboureur du dit village de Goué le 26 août 1685

Vente d'un petit lopin de jardin par Pierre OLLARD, le jeune, laboureur du village de Goué de Mansle à Jean BERNARD, laboureur du dit village de Goué le 26 août 1685

Vente d'une pièce de vigne en friche par Antoine MAGNEN, tailleur d'habits à Pierre GALLOU, sochier, tous deux du village des Deffends de Fontenille le 26 août 1685

Vente d'une pièce de terre par François BLANCHON, cordonnier du bourg de Mansle à François DETASIE ? tailleur de pierre, du village de la Chapaudie de Champniers en Limousin le 26 août 1685

Vente de 5 pièces de terre par Pierre CHADOUTAUD, fils de feu Pierre, dit Laguille, du village de Puygelier de Puyréaux à Antoine SEBILLE, laboureur du village de Monpaple de Mansle le 26 août 1685

Ferme d'une pièce de pré par Jean DECAZEMAJOUR, sieur d'Ambelle, demeurant à l'hôpital de la ville de Ruffec à (Blanc) TURQUAT, laboureur à bœufs du village des Deffends de Fontenille le 28 août 1685

Résiliation d'un contrat d'apprentissage entre SEIMON REGNAUD, charron du bourg de Mansle et Laurence ROBIN, veuve de Joseph TALLUT, faisant pour elle et Henri TALLUT, son fils et du dit feu, du bourg de Moutonneau le 2 septembre 1685

Ferme de tous ses biens, domaines et héritages à Chateauregnaud par Jean BARON, maçon du bourg de Ravaud à Jean AUMON le jeune du lieu de Chateauregnaud le 9 septembre 1685

Procès-verbal des habits de défunt Jean CLAMOT pour Jean GEOFFROY, son gendre, laboureur à bras du village d'Echoisy de Cellettes, mari de Françoise CLAMOT le 10 septembre 1685. Françoise CLAMOT est la fille du dit Jean et de Marie LIMOUSIN. Le dit CLAMOT ne laisse que ses habits pour héritage et la dite Françoise y renonce.

Procès-verbal d'agâts pour Jean PERAUD, laboureur à bœufs du bourg de St-Groux contre Jean BALLOTEAU, laboureur, Jean et autre Jean AUMOND, frères, laboureurs du lieu de Chateauregnaud le 18 septembre 1685

Sommation de nommer des nouveaux syndics pour l'année prochaine par François ACHALLÉ, cordonnier et Jacques BAUDOUIN, procureur du dit Mansle aux habitants de Mansle le 23 septembre 1685

Rétrocession d'une pièce de terre par François PINAUD, serrurier du village de Monpaple de Mansle à Jean CHADOUTAUD dit Fuzelier, du dit village de Monpaple le 27 septembre 1685. Le dit PINAUD est garanti par les héritiers de Marie DE SAINT PONT, veuve de Pierre SEGUIN dit Bonhomme.

Vente d'une pièce de terre par André GASCHET, laboureur à bœufs du village de Maillhaulierre de Taizé à Pierre RESNIER dit Tout Doux, laboureur du village de Monpaple de Mansle le 2 octobre 1685

Ferme de deux planches de chenevaud par François LACATON, tailleur d'habits du bourg de Grassac, Anne BONNET, sa femme et Marguerite BONNET, sœur de la dite Anne, demeurant au lieu noble de Rochepine à Pierre PLANSON, tailleur d'habits de Mansle le 14 octobre 1685

Sommation de labourer et ensemencer une pièce de terre par François MAGNEN, meunier faisant pour lui et Jacques ROUGIER, son parsonnier, tous deux de Fontclaireau à François LEGERON, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau le 26 octobre 1685

Sous-ferme des eaux et pêcheries des seigneurs de Mansle par Jean ROUSSIER, sieur des Près ?, fermier en partie de la terre et seigneurie de Mansle, demeurant au bourg de Mansle à Jean DUCAT l'aîné, laboureur du village de Puygelier de Puyréaux le 30 octobre 1685

Sommation de recevoir 40 livres pour le restant d'une vente par Claud RANGIER, marchand du village de Monpaple de Mansle à Jean BIBAUD, laboureur du bourg de St-Groux le 31 octobre 1685. Le dit BIBAUD avait vendu au dit RANGIER une paire de bœufs pour le prix de six vingt livres.

Ferme de tous ses biens, domaines et héritages par Catherine ROUFFEAU, veuve de Jean DELAGLAYE, cordonnier, du bourg de Mansle à Pierre MESCHIN, hôtelier de Mansle, son gendre à le 2 novembre 1685

Arrentement d'une pièce de terre par Louise VIOLLET, veuve de François BERNARD, laboureur à bœufs et Michel BERNARD, laboureur du village de la Sangle de Mansle à Sébastien CAILLET, laboureur du bourg de Fontclaireau le 4 novembre 1685

Cession d'une maison par François SEGUIN l'aîné, laboureur du bourg de Fontclaireau à Jean SEGUIN, son frère, laboureur à bœufs du bourg de Luxé le 4 novembre 1685. LE dit François doit 60 livres au dit Jean.

Reconnaissance de la somme de 6 livres par François BOISSET, sieur de la Plante à Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du village de Monpaple de Mansle le 5 novembre 1685. Le dit DUTOUR devait cette somme pour la jouissance de certains domaines.

Ferme de la tierce partie d'une maison par Pierre LIMOUSIN le jeune, fils de Pierre dit le marchand, marchand boucher de Mansle à Pierre LIMOUSIN, sieur des Pradelles, sergent du lieu de la Planche de Mansle le 7 novembre 1685

Vente de tous les biens de Marguerite BERNARD par Nicolas LOTTE, laboureur à bras, son mari à Antoine LOTTE, du village de la Sangle de Fontclaireau le 6 novembre 1685

Arrentement d'une pièce de vigne par Abraham ACHALLÉ, sergent du bourg de Mansle à Philippe SAOUL, laboureur à bras de Mansle le 8 novembre 1685

Sommation par François DE ROMMEFORT, sieur de Grand Maison, faisant pour lui et Madeleine DELESCHALLE à Antoine ROSSIGNOL, prêtre curé de Mansle le 10 novembre 1685. Le dit DE ROMMEFORT somme le dit prêtre de le fiancer avec la dite DELESCHALLE.

Vente d'une pièce de terre par François BOISSET, sieur de la Fleur, du bourg de Brettes à Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle le 13 novembre 1685

Arrentement de pièces de terre par François DE VOLLUYRE, chevalier seigneur prieur de Lichères, prêtre de l'oratoire de Jésus, du logis noble de Moutonneau à Jean CHADOUTAUD, marchand du village de Monpaple de Mansle le 16 novembre 1685

Ferme de quinze seillons de terre par Etienne AUDIER, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau à François CAILLET, laboureur de Fontclaireau le 17 novembre 1685

Arrentement par François CHADOUTAUD, fils de François, dit LESCHALLE, du village de Monpaple de Mansle, mari de Madeleine CORIARD (COIRARD) à François RANGIER, laboureur du village de la Sangle de Fontclaireau le 18 novembre 1685

Procès-verbal de la maison de feu Jean ROUSSIER, sieur de Larat pour Daniel VERON, apothicaire de Mansle le 19 novembre 1685. La maison a été affermée au sieur MAGNEN, procureur fiscal de Ligné.

Reconnaissance de la somme de 60 livres par François ACHALLÉ, cordonnier du bourg de Mansle, cessionnaire de Gabriel DUVAL, cordonnier à Jean CHABOT, sieur des Combes, demeurant au dit Mansle le 27 novembre 1685. Cette somme était due au dit DUVAL par le sieur CHABOT suite à une transaction du 30 août dernier reçue par SERPAUD, notaire royal.

Reconnaissance de la somme de 7 livres par Louis BOUSSARD(BROUSSARD), laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau à Jean CHADOUTAUD dit Gaignemiche, laboureur du dit Fontclaireau le 28 novembre 1685. La somme est due est suite à a transaction du 28 mai dernier devant ce même notaire.

Ferme d'une pièce de terre par François VERON, sieur du dit nom, du bourg de Puyréaux à Antoine NOUVEAU, laboureur à bras du bourg de Mansle le 29 novembre 1685

Ferme des eaux et pêcheries du lieu des Pougières par Jean CHADOUTAUD dit Bit, laboureur du village de Monpaple de Mansle à Charles BERNARD, marchand du village des Beaudans de Fontclaireau le 30 novembre 1685

Marché entre François DELESCHALLE, marchand, d'une part et Antoine LIZEAU, marchand et Marie BIRE, sa femme, d'autre part le 30 novembre 1685. Les dits LIZEAU et BIRE vendent toutes leurs peaux d'agneau, « baraux » et chevreaux au dit DELESCHALLE.

Accord entre Isaac DAVID, marchand, Pierre CHADOUTAUD, Jean SEGUIN, laboureurs du village de Monpaple de Mansle et François BERNARD, sergent du bourg de Fontclaireau le 6 décembre 1685. L'accord porte sur une procès contre les collecteurs de taille de Fontclaireau. Les plaignants s'engagent de défrayer le dit BERNARD.

Accord sur procès entre Isaac DAVID, marchand, Pierre CHADOUTAUD, Jean SEGUIN, laboureurs du village de Monpaple de Mansle le 6 décembre 1685. L'accord porte sur une procès contre les collecteurs de taille de Fontclaireau. Les parties seront tenues de frayer les frais du dit procès.

Vente d'une masure et petite place par Pierre COURAUD dit Canton et Marie BEAUSIRE, sa femme à François DELESCHALLE, marchand, tous du bourg de Mansle le 10 décembre 1685

Vente d'une pièce de vigne par Simon GASCHET, laboureur à bras du village de la Folatière de Luxé à Jean FAVEREAU, farinier du moulin du Poux et y demeurant le 13 décembre 1685

Vente d'une pièce de terre par Jeanne BRICQ, veuve d'André AUDOUIN, du village de Goué de Mansle à Michel SEGUIN, laboureur du village des Chênes de St-Groux le 13 décembre 1685

Ferme à moitié de deux pièces de vigne par Isaac ROUSSIER, sieur de la Pradelle, demeurant au bourg de Mansle à Charles RANGIER, laboureur de Mansle le 23 décembre 1685

Vente de six seillons de terre par Etienne BERNARD, laboureur à bœufs du village des Chênes de St-Groux à Jacques ANDRÉ, sochier du village de Goué de Mansle le 24 décembre 1685

Vente d'une pièce de pré par Jean BROUSSARD, laboureur à bœufs du village de Puychenin de Lichères à Louis COIRARD, laboureur du bourg de Fontclaireau le 26 décembre 1685

Vente d'une pièce de terre par François DE RAFFOUX, sieur de Guilloterie et Marie DEROMMEFORT, sa femme à Daniel BOISSET, chirurgien, tous du bourg de Mansle le 27 décembre 1685

Rétrocession d'une pièce de pré par Anne MARTIN, veuve de Jean LIMOUSIN, sieur de la Planche, demeurant au village de la Planche à André BRUN, laboureur à bœufs du village de Villorioux de St-Groux le 28 décembre 1685

Vente d'une pièce de vigne en friche par Jeanne NAUDAIN, veuve d'Antoine NOUVEAU et Antoine NOUVEAU, son fils et du dit feu, du bourg de Mansle à Louis JOUBERT, laboureur à bras du village de Chanteloube de St-Groux le 28 décembre 1685

Ferme d'une maison et d'un petit jardin par Michel MARQUET, laboureur à bœufs du village de l'Age de Puyréaux à François GEOFFROY, laboureur de Puyréaux le 28 décembre 1685

Consentement par François DELESCHALLE, marchand et curateur de Madeleine DELESCHALLE, fils de feu Philippe à le 29 décembre 1685. Le dit DELESCHALLE consent que la dite Madeleine se marie avec François DE ROMEFORT, sieur de Grand Maison, son fiancé à condition que le procès entre les dits DELESCHALLE demeure éteint.

Sommation par François DE ROMEFORT, marchand du bourg de Mansle, fiancé de Madeleine DELESCHALLE à Antoine ROSSIGNOL, prêtre et curé de Mansle le 31 décembre 1685. Le dit DE ROMEFORT somme le dit ROSSIGNOL de le fiancer avec la dite DELESCHALLE.

Marché entre Jean CORIARD (COIRARD) dit Babillaud, laboureur à bœufs du bourg de Fontclaireau et Pierre MARIDAT, laboureur de Fontclaireau (sans date, semble être cependant de 1685). Le dit MARIDAT donne à faire valoir à moitié des droits de colon sous ses terres labourables au dit COIRARD.

Vente d'une pièce de terre par Pierre RANGIER dit Sauvage, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle à Antoine DUTOUR, tailleur d'habits du dit village le 27 décembre 1686. Le même jour, Sébastien CHADOUTAUD dit Couzain, laboureur à bœufs du dit village de Monpaple et Sébastien PENOT, laboureur à bras du dit village de Monpaple, vendent chacun également une pièce de terre au dit DUTOUR. Les trois ventes sont regroupées dans le même acte.

Accord entre Isaac DAVID, sieur de la Vallée, Jean SEGUIN dit Bonhomme et Pierre CHADOUTAUD, fil de feu Louis, d'une part et Louis CHADOUTAUD, laboureur à bœufs et Anne TEXIER, sa femme, d'autre part le 4 janvier 1687. Le dit DAVID a poursuivi en justice le dit CHADOUTAUD, Claud RANGIER, Jean ROLLAND et Pierre TEXIER, collecteurs de Fontclaireau et ceux-ci ont été condamnés le 25 mai dernier pour abus et malversations par les présidents de l'élection d'Angoulême

Bail à moitié de droit de colon de toutes ses terres de Mansle par Abraham PREVERAUD, sieur de Grand Chant, demeurant au bourg de Mansle à Jean et Thomas COIRARD, frères, laboureurs à bœufs du bourg de Fontclaireau le 6 janvier 1687

Ferme de deux pièces de terre et d'un lopin de jardin par Pierre PENOT, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes à Pierre RECOQUILHÉ, laboureur du bourg de Moutonneau le 7 janvier 1687

Ferme par Pierre PENOT, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes à Pierre RECOQUILHÉ, laboureur du bourg de Moutonneau le 7 janvier 1687

Ferme d'une maison par Sébastien PENOT, laboureur du village de Monpaple à Louis CHADOUTAUD, laboureur à bœufs du village de Monpaple le 12 janvier 1687

Bail de quatre lopins de vigne par Jeanne ROERE, veuve de Louis YTHIER, sieur de Grand Pret à François TEXIER, fermier des moulins banaux de la seigneurie de Mansle, tous de Mansle le 18 janvier 1687. Le dit TEXIER devra les labourer de toutes les façons.

Ferme d'une moitié de grange et d'un lopin de jardin par Thomas AUBERT, laboureur du village de Boissière de St-Ciers à François FAULLE, sochier du village de Fliers de St-Ciers le 3 février 1687

Echange de lieux entre Pierre CHANGEUR, laboureur à bras du village de la Cabane de St-Groux et Jean BOT le jeune, laboureur du village de Goué de Mansle le 12 février 1687

Inventaire des biens de défunt Claud CHADOUTAUD, du village de Monpaple pour Marguerite GASCHET, sa veuve le 10 février 1687

Vente d'une maison par Octonien SALOMON et Marie SALOMON, sa sœur, du bourg de Nanclars, faisant pour eux et François DROUHAUD, sochier du bourg de Fouqueure à Jacques ANDRÉ, sochier du village de Goué de Mansle le 13 février 1687

Vente d'une petite pièce de terre par Guillaume BUERNE, laboureur à bras et Marie PETIT, sa femme à Jean LIMOUZIN le jeune ?, maréchal, tous du bourg de Mansle le 18 février 1687

Arrentement d'une pièce de terre par Jean SEGUIN dit Bonhomme à François PINAUD, serrurier, tous du village de Monpaple de Mansle le 20 février 1687

Accord entre Isaac DAVID, sieur de la Vallée, du village de Monpaple de Mansle et Pierre TEXIER, son gendre, laboureur à bœufs du village de la Sangle de Fontclaireau le 26 février 1687. Le dit DAVID a poursuivi en justice le dit TEXIER, Claud RANGIER, Louis CHADOUTAUD et Jean ROLLAND, collecteurs de Fontclaireau et ceux-ci ont été condamnés le 25 mai dernier pour abus et malversations par les présidents de l'élection d'Angoulême.

Vente d'une pièce de chenevaud par François CHAILLOT, laboureur du bourg de Puyréaux et Marie PEUTRAIN, sa femme à Michel MARQUET l'aîné, laboureur à bœufs du village de l'Age de Puyréaux le 9 mars 1687

Vente d'une pièce de vigne par Daniel BOISSET, chirurgien du bourg de Mansle à Jean PERAUD le jeune, laboureur du bourg de Cellettes le 12 mars 1687

Partage de deux pièces de bois entre André BRUN, veuf d'Antoinette CHIRON, laboureur à bœufs du village de Villorioux de St-Groux d'une part et Jean PERAUD, laboureur à bœufs de St-Groux et Louis PERAUD, marchand sargier, du bourg de Mansle, d'autre part le 13 mars 1687

Vente d'une pièce de terre ingrate, remplie de pierres et d'épines par Jeanne ROUHERE, veuve de Louis YTHIER à René CONDAT, procureur fiscal de la Terne, tous deux du bourg de Mansle le 21 mars 1687

Donation d'une chambre et de quelques pièces de terre par François PERAUD l'aîné, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes à Catherine TOURAUD, femme de Pierre PERAUD, sa nore le premier avril 1687

Vente d'une petite pièce de terre par Nicolas GANDRILLON, laboureur du village de Chez Resnier de Mouton à Pierre RESNIER, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle le 7 avril 1687

Reconnaissance de la somme de 65 livres par Jean CHABOT, sieur des Combes à Pierre MAUCAFFIN, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 13 avril 1687

Vente d'une pièce de terre par René MAIGNEN, laboureur à bras de Mansle à François ACHALLÉ, cordonnier de Mansle le premier mai 1687

Reconnaissance de 18 livres 10 sols par Jean ROLLAND, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau à Isaac DAVID, sieur de la Vallée, du village de Monpaple de Mansle le 16 mai 1687. Le dit ROLLAND doit cette somme suite à sentence du 25 mai dernier par messieurs de l'élection d'Angoulême.